

LE COIN PARACHA HAAZINOU

par Mikhaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail.com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Mon enseignement s'abattrà comme la pluie » (32, 2) :

Ce verset compare la Thora à la pluie. En effet, la pluie ne permet de produire de belles pousses que si la terre a été travaillée, labourée et bien ensemencée. Mais, si la terre n'a pas été travaillée, ou que l'on ne l'ait pas ensemencé, alors la pluie ne permettra pas de faire pousser quoi que ce soit de bien. Au contraire, la pluie rendra ce terrain boueux et impraticable. De même, l'étude de la Thora n'apporte le raffinement et le perfectionnement qu'à un homme qui travaille sur lui, qui cherche à s'améliorer, qui se remet en question. Mais, pour une personne qui se laisse aller et qui ne cherche pas à s'améliorer, alors la Thora n'aura pas d'effets positifs. Au contraire, elle pourra même lui être dommageable. Ainsi que le disent nos Sages : « S'il est méritant, la Thora sera pour lui un élixir de vie, et s'il n'est pas méritant, la Thora sera pour lui un poison », D.ieu Préserve.

« Peuple idiot et pas intelligent » (32, 6) :

Apparemment, le fait d'être idiot est pire que de simplement ne pas être intelligent. Ainsi, le verset aurait dû plutôt dire : « Peuple pas intelligent et idiot » !

En fait, le terme "idiot" fait référence aux fautes et aux péchés que l'homme commet. Alors que "pas intelligent" fait référence au fait que l'homme ne fasse pas de Mitsvot et de bonnes actions. Quand un homme quitte ce monde après sa vie sur terre, dans l'autre monde, il ne sera plus possible d'acquérir d'autres mérites et d'autres Mitsvot. Les seuls mérites qui l'accompagneront sont ceux qu'il a acquis ici-bas. En revanche, les fautes commises dans ce monde pourront être réparées et expiées, à travers les punitions de l'autre monde. Ainsi, certes si ce peuple commet des fautes, alors c'est un « peuple idiot », mais cela n'est pas encore le plus grave, car cela pourra être corrigé par les sanctions du monde de la vérité dont l'objectif est de nettoyer l'âme des fautes. En revanche, le plus embêtant, c'est qu'il n'est « pas intelligent », et qu'il n'a pas accompli beaucoup de Mitsvot ici-bas. Car ce manque-là n'est pas réparable. Et une Mitsva qui n'a pas été accomplie dans ce monde, ne pourra plus jamais être obtenue après. ('Hafets 'Haïm)

« La terre expiera pour son peuple » (32, 43) :

Le sens simple de ce verset est que la terre d'Israël apporte l'expiation à ceux qui y résident. Mais, on peut l'expliquer d'un point de vue moral. "La terre" symbolise celui qui se rabaisse et se considère comme de la terre que tous peuvent piétiner. Cette qualité d'humilité et de modestie apporte l'expiation à ceux qui la détiennent. Certes, en général un animal qui a un défaut et qui est brisé quelque part, ne sera pas valable et ne pourra pas apporter l'expiation à celui qui l'apporte en sacrifice. Mais en ce qui concerne l'homme, c'est l'homme qui aura son cœur brisé par l'humilité et la conscience de ses défauts, c'est un tel homme qui méritera la plus grande faveur d'Hachem, Qui lui apportera l'expiation pour ses fautes. Comme le dit le verset : « Le meilleur sacrifice pour Hachem, c'est un esprit brisé. Un cœur brisé et contrit, Hachem, ne répugne pas ! » (Rabbi Avraham de Slonim)

« Meurs dans la montagne où tu montes » (32, 50) :

On peut s'interroger. Pourquoi au début du livre de Devarim (dans la Paracha de Vaet'hanan), Moché pria de nombreuses fois et supplia Hachem pour entrer en terre d'Israël, et là, quand Hachem lui dit qu'il va mourir, Moché n'essaya même pas de prier encore une fois pour tenter d'annuler ce décret ?

En fait, cette fois-ci, Hachem lui dit : « Meurs dans la montagne », sous la forme d'un ordre. Ainsi, Moché vit en cela un ordre et une Mitsva d'Hachem qui lui recommande de mourir. Et fidèle à lui-même, comme pour toute Mitsva, Moché s'empessa de la réaliser avec amour et ne chercha pas à la repousser ultérieurement. Si c'est une Mitsva, il faut l'accomplir. Ainsi, même au moment de sa mort, Moché réalise la Mitsva d'Hachem. Il meurt en accomplissant Sa Volonté, avec joie et amour. (Mimekor Hanetsa'h)

Le coin histoire

Un impie notoire décida de se repentir. Il se rendit dans la maison d'étude du Ari Zal, qui trancha que sa réparation ne pouvait être possible que par la mort. L'homme accepta le verdict avec joie. Ce qui comptait pour lui, c'était d'être pardonné. Le Ari Zal trancha qu'il devait mourir brûlé. La veille de Kippour, l'homme vint recevoir sa peine. Le Ari Zal fit chauffer du plomb jusqu'à ce qu'il fonde. Il expliqua à l'homme qu'il s'apprête à lui donner à boire de ce plomb brûlant et il brûlera ainsi de l'intérieur. Alors, le repentant s'allongea, on lui recommanda de réciter le Vidouï (confession) sur ses fautes. Puis, le Ari Zal lui introduisit la cuillère dans la bouche. Et là, l'homme se fâcha : « Pourquoi m'avez-vous mis une cuillère de miel ? Allez ! Imposez-moi la sentence pour que je sois expié. » En effet, le Ari Zal qui, au dernier moment lui introduisit une cuillère de miel dans la bouche, lui expliqua que ce qu'Hachem recherche le plus, c'est la volonté du cœur. Puisqu'il était pleinement prêt à mourir pour racheter ses fautes, cela vaut comme s'il était vraiment mort et ses fautes sont expiées. A présent, il peut continuer à vivre en tant que véritable homme pieux. Ce récit révèle qu'Hachem ne souhaite pas la mort du pécheur mais son véritable regret. C'est cela qui rachète le plus les fautes.

Le coin 'Hizouk

Une personne qui s'est repentie devra être convaincue que ses fautes lui ont été pardonnées et qu'il est même considéré comme s'il n'avait jamais fauté de sa vie. Il devra vraiment croire en cela, qu'Hachem lui a accordé un pardon total. Et il ne devra jamais se dire que peut-être ses fautes n'ont pas réellement été pardonnées. Il devra être rassuré par rapport à cela. (Sefer Maharil)

Le coin étude

Après avoir prononcé le poème de Haazinou, la Thora dit : « Moché est venu et il rapporta les paroles de ce poème aux oreilles du peuple, lui et Hochéa fils de Noun ». Les commentateurs s'interrogent sur le fait que dans ce verset, Yéhochoua est appelé Hochéa, contrairement aux autres endroits où la Thora le nomme par le nom que lui a donné Moché, à savoir Yéhochoua !

Rachi explique que ce jour-là était le jour où allait se réaliser la transition du pouvoir de Moché à Yéhochoua. Ce jour-là, Moché demanda à son disciple d'enseigner la Thora au peuple pour que tous voient que c'est Moché qui lui octroya sa grandeur. Ainsi, personne ne pourra dire : « Tant que Moché était vivant, tu ne t'étais pas mis en avant. A présent qu'il n'est plus là, tu commences à t'imposer ?! » Pour éviter un tel argument, Moché introduisit Yéhochoua à la grandeur devant le peuple, de son vivant, et l'invita à enseigner la Thora. Et pour bien signifier que Yéhochoua ne s'est absolument pas enorgueilli d'un tel honneur, c'est pourquoi la Thora le nomme ici "Hochéa", selon le nom qu'il portait avant de s'approcher de Moché. Par là, la Thora indique que Yéhochoua resta aussi humble et modeste qu'au tout début, avant de devenir l'élève de Moché, lorsque encore rien de particulier ne le distinguait des autres.

De son côté, le **'Hatam Sofer** explique que Moché nomma son élève Yéhochoua, au lieu de Hochéa, avant d'envoyer les explorateurs en terre d'Israël. Par ce changement de nom, il pria pour qu'Hachem aide son disciple à ne pas se laisser influencer par le complot des explorateurs. Ainsi par ce nom, Moché signifiait que Yéhochoua avait besoin d'une Aide Divine particulière pour rester dans le droit chemin. C'est à dire qu'il ne pourrait pas rester un Juste de lui-même, par ses propres forces. Or, quand en ce jour, Yéhochoua s'éleva et devint le chef d'Israël, à la place de Moché, cette élévation lui permit de se remplir de nouvelles forces. A présent, il pourra rester un homme droit et Juste par ses propres moyens, sans avoir encore besoin de compter sur une aide Divine particulière, lui venant de la prière de Moché qui l'appela "Yéhochoua". C'est pourquoi, à présent, la Thora le nomme "Hochéa", son nom d'origine, qu'il portait avant que Moché ne lui change son nom en Yéhochoua pour exprimer la prière qu'il formula pour qu'Hachem lui vienne en aide. Car à présent qu'il s'est élevé au rang de chef d'Israël, il détient désormais les forces personnelles pour servir Hachem de lui-même, sans avoir besoin de compter sur une aide supplémentaire.

Le **'Hanoukat HaThora** quant à lui rapporte le Midrash qui dit que quand Hachem changea le nom de Saray en Sarah, la lettre Youd qui se trouvait à la fin du nom de Saray, se présenta devant Hachem pour se plaindre du fait qu'elle a été retirée de son nom. Alors Hachem la consola en lui disant que viendra le jour où elle retrouvera une place d'honneur. Et en effet, quand Moché changea le nom de son disciple de Hochéa en Yéhochoua, il lui ajouta la lettre Youd au début de son nom. Il s'agissait justement de la lettre Youd de Saray, qui lui a été ôtée, et qui venait à présent d'être ajoutée à Yéhochoua. Ainsi, la promesse qui lui a été faite venait de se réaliser. Or, notre matriarche reçut le nom de Sarah (à la place de Saray) quand elle avait 89 ans. Et elle vécut 127 ans. Ainsi, la lettre Youd fut enlevée de son nom et resta en suspens pendant une période de 38 ans. Cette lettre devait donc rattraper ce temps en étant ajoutée au nom de Yéhochoua, pendant ce même nombre d'années. Or, Moché ajouta la lettre Youd au nom de son disciple pour le nommer Yéhochoua, avant d'envoyer les explorateurs, la deuxième année après la sortie d'Egypte. Désormais, la quarantième année après la sortie d'Egypte, 38 ans après l'ajout de la lettre Youd à Yéhochoua se sont achevés. Et à présent que cette lettre Youd a fini de recevoir son entière compensation, Yéhochoua dû restituer cette lettre et il fut rappelé de nouveau par son nom d'origine Hochéa.

Enfin, le **Maharcha** rapporte l'enseignement de nos Sages qui dit qu'une fois entré en terre sainte, Yéhochoua aurait dû prier pour supprimer le penchant pour l'idolâtrie. S'il avait prononcé cette prière, ce penchant aurait disparu et le peuple aurait cessé de s'adonner à l'idolâtrie. Et même si Moché ne pouvait pas faire une telle prière, car il ne bénéficiait pas du mérite de la terre sainte, où il n'était pas entré, malgré tout, Yéhochoua, qui bénéficiait du mérite de la terre sainte, aurait pu prier pour supprimer le penchant à l'idolâtrie, et il aurait réussi à le faire. Et comme il ne prononça pas cette prière, il fut puni et la Thora lui ôta la lettre Youd de son nom pour l'appeler seulement Hochéa. Le **Pené David** ajoute que c'est la lettre Youd de son nom qui lui fut ôtée, car cette lettre, qui lui a été ajoutée par Moché pour qu'il ne médise pas de la terre sainte, symbolise donc justement le mérite de la terre d'Israël. Et comme il ne profita pas de ce mérite pour prier pour supprimer le penchant à l'idolâtrie, c'est pourquoi il perdit cette lettre. Cette punition lui fut donnée lors du récit du poème de Haazinou, car ce poème évoque les punitions qui s'abattront sur les Juifs s'ils s'adonnent à l'idolâtrie. Ainsi, Yéhochoua en est un peu responsable. Il aurait pu éviter cela s'il avait prié pour supprimer ce penchant.

Le coin Halakha

La veille de Kippour, il est une Mitsva de manger plus que d'habitude et d'augmenter les repas. Il est un bon usage de s'immerger dans un Mikvé (bain rituel). Il est préférable de le faire avant d'avoir prié l'office de Min'ha. Cette année, on veillera bien-sûr à assurer les exigences sanitaires. Chacun devra demander pardon aux personnes qu'il aurait pu avoir offensé au cours de l'année. Il est aussi une coutume de recevoir 39 coups. Une autre personne lui donnera ces coups symboliquement, avec une ceinture, sur le dos. On souhaite ainsi montrer que l'on est prêt à recevoir ces coups pour les fautes que l'on a commises. On procède aussi aux Kaparot. Certains les réalisent avec un poulet. Alors, ils prendront un poulet par garçon dans la famille et une poule par fille. Certains préfèrent réaliser cette coutume avec de l'argent. Alors, il est bon de prendre 18 euros (valeur numérique de 'Hay – vivant) par personne dans la famille. Mais, si cette somme est trop grande, on pourra prendre moins par personne. Cet argent sera ensuite reversé à la Tsedaka. Il est important de faire entrer Kippour quand il fait encore jour, un peu avant le coucher du soleil. En effet, nous devons faire entrer la sainteté du jour déjà dans un moment qui est encore profane, c'est à dire avant le coucher du soleil.

Le coin question (Rabbi Avraham Yits'hak Galik)

Un Midrash rapporte que bien que la Manne ne tombait pas Chabbat, dans le désert, malgré tout, elle tombait à Yom Tov et à Kippour.

Question : La Manne ne tombait pas Chabbat, car il sera interdit de la transporter dans le désert, qui était domaine public, puisque le Chabbat, il est interdit de transporter dans le domaine public. C'est pourquoi, elle pouvait tomber à Yom Tov, jour où on peut porter dans le domaine public. Mais à Kippour aussi elle n'aurait pas dû tomber, car à Kippour aussi il est interdit de transporter dans le domaine public !

Réponse : Comme ma Manne ne tombait que le matin, si la Manne n'était pas tombée à Kippour, il aurait fallu attendre le lendemain matin qui suit Kippour pour récolter la Manne et manger. Or, rester toute la journée de Kippour jusqu'au lendemain sans manger pouvait représenter un risque vital. Or, le fait de préserver sa vie, même en cas de doute, repousse les interdits de la Thora. Aussi, il fut alors exceptionnellement permis de sortir pendant Kippour récolter de la Manne, et l'interdit de transporter fut alors suspendue exclusivement pour cette occasion, pour avoir de quoi manger le soir, après le jeûne, et ne pas entrer dans une situation de risque pour sa vie.